

Les industries agroalimentaires en Loire-Atlantique : un poids modéré dans l'emploi industriel du département

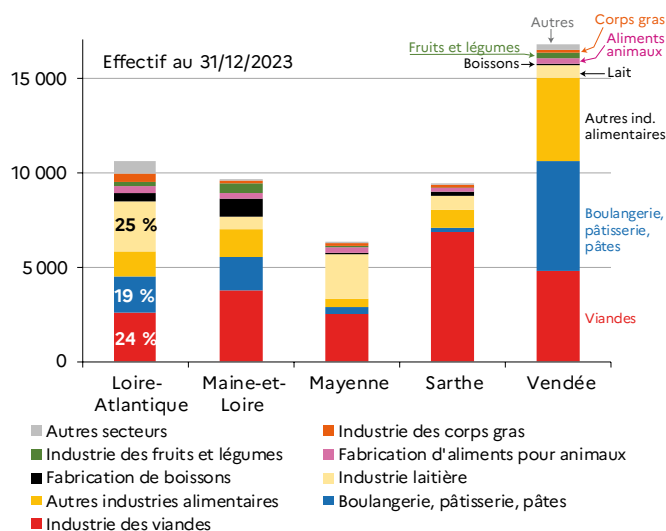
Fin 2023, les industries agroalimentaires emploient plus de 15 800 salariés en Loire-Atlantique, soit 21 % de l'emploi de l'industrie manufacturière du département. Cette proportion de l'agroalimentaire dans l'emploi industriel est la plus faible des cinq départements de la région (27 % pour les Pays de la Loire).

Hors artisanat commercial, fin 2023, le secteur agroalimentaire de la Loire-Atlantique compte près de 10 600 salariés et 270 établissements employeurs. Le département se situe ainsi au neuvième rang français en matière d'effectifs salariés et pour le nombre d'établissements.

Trois secteurs mobilisent sept salariés sur dix :

- **l'industrie laitière** : 25 % des salariés : 15 % pour la fabrication de fromage et 9 % pour la fabrication du lait ;
- **l'industrie des viandes** : 24 % des salariés : 9 % dans la préparation industrielle de produits à base de viande, 8 % dans la transformation de viande de boucherie et 6 % dans la transformation de viande de volaille ;
- **la boulangerie-pâtisserie industrielle** : 19 % des salariés, 10 % pour la fabrication de biscuits et biscottes et 9 % pour la fabrication de pain et pâtisserie fraîche.

Graphique 1 : 10 600 emplois salariés dans les industries agroalimentaires de la Loire-Atlantique



Source : INSEE - FLORES 2023
Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Loire-Atlantique, hors artisanat commercial

Tableau 1 : répartition des établissements selon le nombre de salariés

Tranche d'effectifs salariés en ETP	Nombre d'établissements		Effectif salarié fin 2023	
	Nombre	%	Nombre	%
300 salariés et plus	8	3 %	3 308	31 %
200 à 299 salariés	7	3 %	1 786	17 %
100 à 199 salariés	12	4 %	1 888	18 %
50 à 99 salariés	24	9 %	1 664	16 %
20 à 49 salariés	29	11 %	939	9 %
10 à 19 salariés	36	13 %	504	5 %
Moins de 10 salariés	155	57 %	529	5 %
Ensemble	271	100 %	10 618	100 %

Lecture : dans les IAA de la Loire-Atlantique, les 15 établissements d'au moins 200 salariés en fin 2023, représentent 6 % des établissements et concentrent 48 % des effectifs salariés. Plus d'un établissement employeur sur deux a moins de 10 salariés.

Source : INSEE - FLORES 2023

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Loire-Atlantique, hors artisanat commercial

Tableau 2 : répartition de l'emploi dans les différents secteurs agroalimentaires

	Nombre d'établissements	Effectif salarié fin 2023	% des effectifs salariés
Industrie des viandes	40	2 552	24 %
Industrie du poisson	10	389	4 %
Industrie des fruits et légumes	9	232	2 %
Industrie des corps gras	10	307	3 %
Industrie laitière	22	2 653	25 %
Travail des grains	10	453	4 %
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	33	1 976	19 %
Autres industries alimentaires	75	1 301	12 %
Aliments pour animaux	13	311	3 %
Boissons	49	444	4 %
Ensemble	271	10 618	100 %

Source : INSEE - FLORES 2023

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Loire-Atlantique, hors artisanat commercial

Les 20 plus grands établissements agroalimentaires de la Loire-Atlantique (ci-dessous) rassemblent près de 57 % des effectifs salariés fin 2023. Cette proportion est plus faible que pour la Mayenne et la Sarthe du fait de la présence d'un plus grand nombre d'établissements et de tailles plus homogènes.

Tableau 3 : les vingt plus importants établissements agroalimentaires du département de Loire-Atlantique selon l'effectif salarié

Raison sociale	Secteur d'activité	Commune d'implantation	Tranche d'effectifs salariés
SAS LAITERIE DU VAL D'ANCENIS	Fabrication de fromage	Ancenis-Saint-Géréon	500 à 749 salariés
SOCIETE AUBRET	Préparation industrielle de produits à base de viande	Vallons-de-l'Erdre	500 à 749 salariés
SOCIETE FROMAGERE DE BOUVRON	Fabrication de fromage	Bouvron	250 à 499 salariés
LAITERIE SAINT PERE	Fabrication de lait liquide et de produits frais	Saint-Père-en-Retz	250 à 499 salariés
GALLIANCE ANCENIS	Transformation et conservation de la viande de volaille	Ancenis-Saint-Géréon	250 à 499 salariés
MONDELEZ FRANCE BISCUITS PRODUCTION	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	Haie-Fouassière	250 à 499 salariés
EURIAL INGREDIENTS ET NUTRITION	Fabrication de fromage	Herbignac	250 à 499 salariés
TIPIAK TRAITEUR PATISSIER	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Malville	250 à 499 salariés
LACTALIS NESTLE ULTRA-FRAIS MARQUES	Fabrication de lait liquide et de produits frais	Vallet	250 à 499 salariés
UNITED BISCUITS FRANCE	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	Vertou	250 à 499 salariés
AGIS	Fabrication de plats préparés	Herbignac	200 à 249 salariés
SOC VIOL FRERES	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Châteaubriant	200 à 249 salariés
ETABLISSEMENTS BEILLEVAIRE	Fabrication de lait liquide et de produits frais	Machecoul-Saint-Même	200 à 249 salariés
AGRO OUEST SERVICES	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Châteaubriant	150 à 199 salariés
LABEYRIE FINE FOODS FRANCE	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	Saint-Aignan-Grandlieu	250 à 499 salariés
KALITE	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Chapelle-sur-Erdre	150 à 199 salariés
GALLIANCE DISTRIBUTION	Transformation et conservation de la viande de volaille	Ancenis-Saint-Géréon	150 à 199 salariés
TIPIAK EPICERIE	Autres activités du travail des grains	Saint-Aignan-Grandlieu	150 à 199 salariés
COVI	Fabrication de plats préparés	Saint-Sébastien-sur-Loire	150 à 199 salariés
ST MICHEL ST MICHEL CHEF CHEF	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	Saint-Michel-Chef-Chef	100 à 149 salariés

Source : FLORES 2023

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Loire-Atlantique, hors artisanat commercial

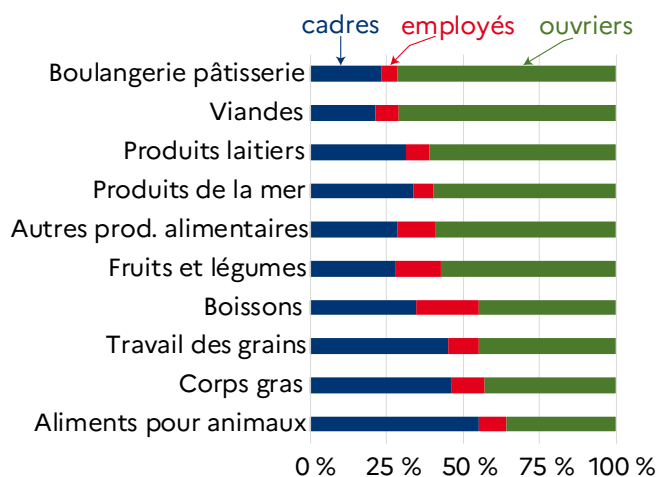
L'industrie manufacturière regroupe **la fabrication** de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac, **la fabrication** de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure, **le travail** du bois, industries du papier et imprimerie, **la cokéfaction** et le raffinage, **l'industrie** chimique, **l'industrie** pharmaceutique, **la fabrication** de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques, **la métallurgie** et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements, **la fabrication** de produits informatiques, électroniques et optiques, **la fabrication** d'équipements électriques, **la fabrication** de machines et équipements n.c.a., **la fabrication** de matériels de transport, **les autres** industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements.

Sept ouvriers sur dix dans l'industrie des viandes et la boulangerie-pâtisserie industrielle

Dans les établissements agroalimentaires de la Loire-Atlantique, on compte 62 % d'ouvriers, 9 % d'employés et 29 % de cadres. Les ouvriers sont les plus présents dans l'industrie des viandes (viandes de boucherie et produits à base de viande notamment) et dans la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche. Les cadres sont plus représentés dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme et la fabrication d'huiles et graisses brutes et de la meunerie.

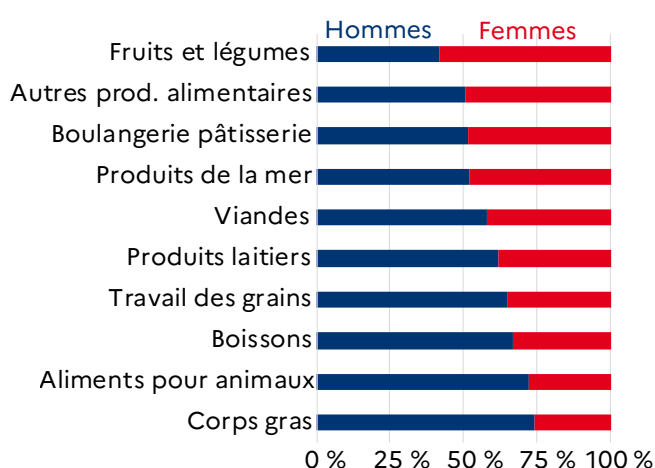
Les femmes occupent 42 % des emplois agroalimentaires du département, comme en moyenne régionale (41 %). Elles sont peu présentes dans les secteurs des corps gras, de l'alimentation animale, des boissons et de la meunerie. À l'opposé, elles occupent plus de la moitié des postes dans l'industrie des fruits et légumes.

Graphique 2 : des ouvriers très représentés dans les secteurs des viandes et de la boulangerie



Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Loire-Atlantique, hors artisanat commercial

Graphique 3 : des femmes plus présentes dans les secteurs des fruits et légumes et des autres produits alimentaires



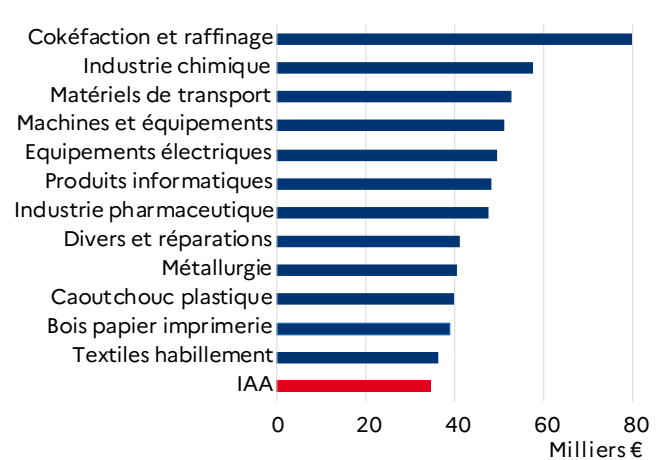
Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Loire-Atlantique, hors artisanat commercial

Les IAA moins rémunératrices que les autres secteurs industriels

Au sein des différentes industries manufacturières de la Loire-Atlantique, la rémunération moyenne (*) dans les IAA est parmi les plus faibles ; elle s'élève à 39 100 € par an en 2023 (hors artisanat commercial et tabac). Au sein de

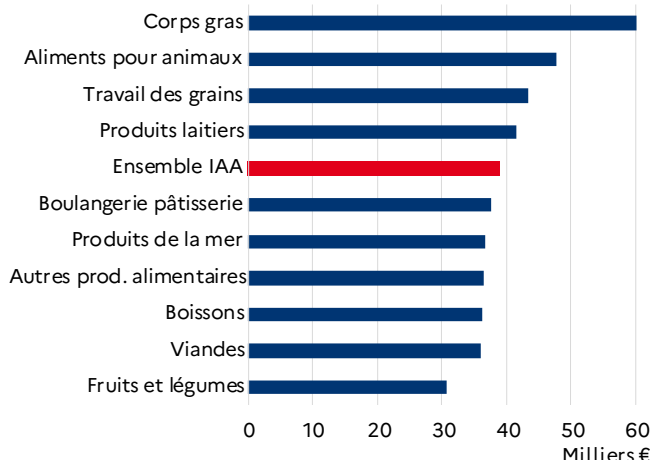
l'agroalimentaire, la rémunération moyenne est la moins forte dans les secteurs des fruits et légumes, de la viande (viande de boucherie notamment).

Graphique 4 : des rémunérations dans l'agroalimentaire inférieures à celles des autres industries



Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements des industries manufacturières employeurs de la Loire-Atlantique, y c. artisanat commercial et tabac
 (*) rémunération moyenne : salaires et primes annuels par salarié en équivalent temps plein

Graphique 5 : écart de rémunération selon le secteur de l'industrie agroalimentaire



Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Loire-Atlantique, hors artisanat commercial et tabac
 (*) rémunération moyenne : salaires et primes annuels par salarié en équivalent temps plein

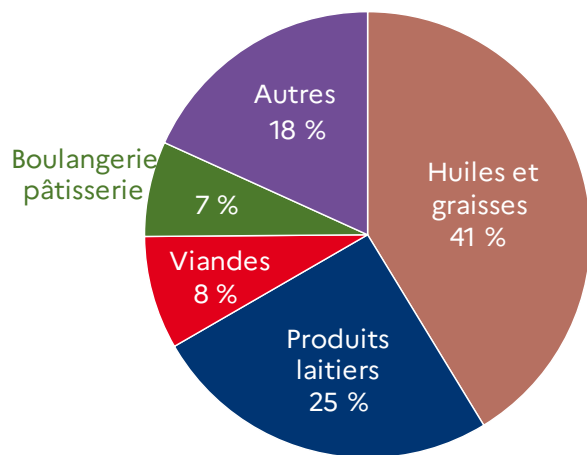
Le premier département exportateur des Pays de la Loire

En 2023, tous produits confondus, le montant des exportations du département de la Loire-Atlantique s'élève à 11 880 M€ (46,6 % du montant des exportations de la région). Les exportations des produits des industries agroalimentaires de la Loire-Atlantique s'élèvent à 1 300 M€, le montant le plus élevé des départements ligériens. Elles ne représentent cependant qu'une faible part des montants exportés (10,9 %, la plus faible des départements de la région). De son côté, le montant des importations des industries agroalimentaires s'élève à 1 690 M€. En 2023, la Loire-Atlantique a un solde commercial négatif pour l'ensemble des industries agroalimentaires. Le solde est variable selon le produit : le plus excédentaire pour les

produits laitiers et les glaces (+ 270 M€) et le plus déficitaire (- 210 M€) pour les produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires.

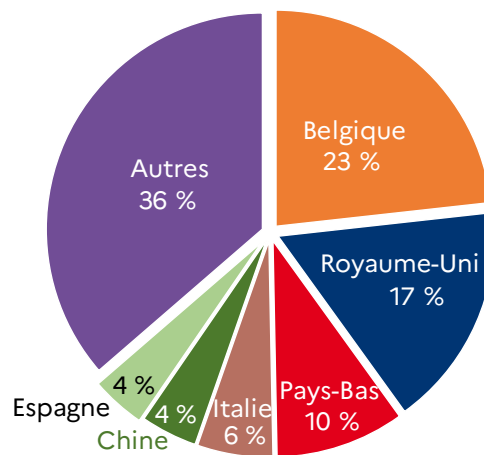
Au sein des IAA, deux secteurs sont particulièrement représentés à l'export : les huiles et graisses qui, avec un montant export de 540 M€, se placent au septième rang dans la hiérarchie de l'ensemble des produits exportés et les produits laitiers, fromages et glaces (330 M€, au dixième rang). Ces deux secteurs concentrent près de 66,7 % des montants agroalimentaires à l'export. Viennent ensuite les secteurs des viandes et ceux de la boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires. La Belgique, le Royaume-Uni et les Pays-Bas captent près de la moitié des montants exportés.

Graphique 6 : principaux produits exportés en valeur



Source : douanes, résultats 2023
Champ : Loire-Atlantique

Graphique 7 : principales destinations de l'export



Source : douanes, résultats 2023
Champ : Loire-Atlantique

Le commerce de gros de produits agricoles et alimentaires de la Loire-Atlantique : plus d'un salarié sur deux en commerce de gros de fruits et légumes de la région

Les entreprises du commerce de gros de produits agricoles et alimentaires ont souvent une activité industrielle conséquente et sont davantage liées à l'amont de la filière qu'à la grande distribution.

Fin 2023, la Loire-Atlantique compte 325 établissements employeurs dans le commerce de gros de produits agroalimentaires, qui mobilisent 5 300 salariés. Plus de quatre établissements sur cinq ont moins de 20 salariés.

Cinq établissements concentrent un quart des effectifs : la coopérative agricole Terrena à Ancenis, Pomona PassionFroid (surgelés), Transgourmet (approvisionnement des professionnels de la restauration et de la boulangerie pâtisserie) à Carquefou, Pomona Terreazur à Rezé (spécialisé en commerce de gros de fruits et légumes) et Castel Frères à la Chapelle-Heulin dans le commerce de gros de boissons.

L'artisanat commercial en Loire-Atlantique représente 40 % de l'effectif salarié de l'agroalimentaire

L'artisanat commercial concerne quatre secteurs qui n'ont pas de caractère industriel affirmé et relèvent plus d'une logique commerciale : la charcuterie (1013B), la cuisson de produits de boulangerie (1071B), la boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C) et la pâtisserie (1071D).

Fin 2023, en Loire-Atlantique, l'artisanat commercial mobilise 5 300 salariés dans 625 établissements employeurs. Ces chiffres élevés reflètent l'importance de la boulangerie-pâtisserie artisanale. Comme dans les autres départements ligériens, ce secteur (1071C : fabrication à caractère artisanal associée à la vente au détail de pains, de viennoiseries, de pâtisseries fraîches, de gaufres et crêpes) rassemble l'essentiel

des effectifs salariés de l'artisanat commercial (85,6 %). Mais, en Loire-Atlantique, le nombre d'établissements est particulièrement élevé (530) et chaque établissement emploie en moyenne huit salariés, un de plus que dans les autres départements. Sur les 31 établissements de boulangerie-pâtisserie artisanale d'au moins vingt salariés du département, neuf sont situés à Nantes et 19 sur Nantes métropole. Comparé à l'industrie agroalimentaire *stricto sensu*, le niveau de l'effectif salarié de l'artisanat commercial est deux fois plus important dans le département que dans le reste de la région (50 % contre 26 %).

Source et définitions

La source administrative FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) est gérée par l'Insee. Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Elle couvre les établissements employeurs, c'est-à-dire ayant eu au moins un salarié pendant l'année. Les effectifs sont présentés en fin d'année et en équivalent temps plein. La rémunération représente le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement. Les rémunérations correspondent aux salaires et primes des salariés au cours de l'année d'exercice. La localisation géographique des établissements est fournie jusqu'à la commune. L'activité de l'établissement est connue jusqu'à l'apet (NAF 732).

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud
CS 67 516 - 44 275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Annick Baille
Directeur de publication : Arnaud Gontan
Rédactrice en chef : Hélène Guillard
Rédaction : Odile Grosmesnil
Composition : Isabelle Laurens
ISSN 2728-3194 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2026